

# BULLETIN D'INFORMATIONS

Plombières-les-Bains

## ÉDITO

Chère Plombinoise, Cher Plombinois,

Une fin d'année tout azimut !

C'est sur les chapeaux de roue que nous voyons arriver la fin de l'année 2022. Entre la préparation du Marché de Noël, le feuilletton des Thermes, une équipe d'agents qui prend ses marques, le rythme est soutenu en mairie !

A l'heure où j'écris ce texte, les Thermes n'ont pas ouvert leurs portes aux curistes. La Compagnie thermale espère toujours le faire avant la fin de l'année... nous le souhaitons également.

Notre député Christophe Naegelen a donné un coup d'accélérateur aux démarches engagées depuis de nombreux mois en interrogeant Mme la Première Ministre au sein de l'hémicycle (séance du 25 octobre). La réponse de cette dernière fut claire et nette : aucun soutien du gouvernement au groupe Avec. Grâce au travail entrepris par la municipalité et la Préfecture depuis plusieurs mois et sur tous les fronts, l'action de notre député a permis d'enfoncer le clou. Nous le remercions pour son soutien fort et son courage.

Le problème n'est plus seulement la station de Plombières, petit caillou dans la chaussure d'un gros groupe, mais il a pris une ampleur nationale avec de nombreux articles dans la presse française.

Depuis, nous enchaînons les entretiens avec les différents ministères et aussi avec le groupe Avec afin de trouver une issue favorable pour notre station thermale. Le 14 novembre, j'ai d'ailleurs eu un long entretien avec Mme Michel-Moreaux, Préfète des Vosges, qui m'a assurée que le travail entrepris se poursuivra dans le même état d'esprit. Le chemin sera encore long et difficile, il faut en être conscient. Mais, c'est notre avenir à long terme qui est en jeu. Nous ne devons pas céder à la facilité mais trouver le chemin le plus sûr pour que Plombières redevienne une cité thermale de tout premier ordre sur le plan national.

Sur un tout autre sujet, sachez que, depuis quelques mois, de nouveaux agents communaux sont arrivés sur plusieurs postes. C'est une équipe recomposée qui prend l'habitude de travailler ensemble afin d'apporter le meilleur service aux habitants. Ainsi va la vie d'une mairie. Même si ces départs sont perturbants, nous les voyons comme l'opportunité de pouvoir faire évoluer les pratiques avec des regards nouveaux. La priorité reste bien évidemment le maintien du service public et nous y veillons. Dans le prochain bulletin, nous prendrons le temps de vous présenter les équipes municipales.

Au nom du Conseil municipal de Plombières, je vous souhaite à tous une bonne fin d'année. Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 22 janvier 2023 à partir de 17H pour une cérémonie des vœux au Casino de Plombières.

Lydie Barboux, Maire de Plombières

## MARCHÉ DE NOËL

les surprises de dernière minute...

### La calèche

Traversée du marché de Noël en calèche tractée par un cheval.  
Samedi et dimanche de 15h00 à 18h00.

### Duo de chant de Noël de France et d'ailleurs

Avec Marie DUTHILLEUL (chant et guitare) et JOUD (chant), Kiosque de Noël, place Napoléon III.

Samedi et dimanche de 15h00 à 16h00.

### Contes de Noël

Samedi et dimanche de 16h00 à 17h00 au Kiosque de Noël.

### BIP : Brigade d'intervention poétique (samedi uniquement)

Scène ouverte slam-poésie, au Broc'art Bar à 20h00.

Jam Musicale, au Broc'art Bar à 21h00.

### Musique de RICKENBACH

Samedi de 14h30 à 15h00, au Kiosque de Noël, place Napoléon III.

### Les Epinettes

Dimanche de 14h30 à 15h00, au Kiosque de Noël, place Napoléon III.

### Lecture d'un conte avec animation musicale des Epinettes.

Samedi et dimanche de 15h00 à 16h00.

### Téléthon : Défi des 1 million de marches

Samedi et dimanche de 14h00 à 19h00, passage des Capucins, au cœur du marché de Noël.

### Cinéma : Hohneck4808

Projection du court métrage de notre parrain Stéphane BROGNIART. Echange avec l'aventurier et la réalisatrice.

Samedi à 20h00 au cinéma Berlioz.

### Couple d'artistes-clowns : Francis Albiero et Lydie Gustin

Samedi et dimanche de 14h00 à 16h00, dans la maison du Père-Noël.

10 décembre : Mise à disposition de lampions pour le défilé en bas de la rue Liétard et au kiosque de Noël.

### Concert de clôture,

20h00, église de Raux.

### Photos avec le Père-Noël

Samedi de 15h30 à 17h30 et dimanche de 16h00 à 18h00, kiosque de Noël.





## ECLAIRAGE PUBLIC

Lors du conseil municipal du 19 octobre, les élus ont voté à l'unanimité les conditions de fonctionnement de l'éclairage public pour des raisons bien compréhensibles d'augmentation du prix de l'énergie et pour améliorer l'impact écologique bien sûr.

**L'éclairage public est coupé de 23h00 à 6h00 toute l'année sur toute la commune.**

Quelques aménagements ponctuels pourront être faits au coup par coup en fonction des manifestations. Soyez prévoyants et n'oubliez pas votre lampe de poche si vous sortez après 23h00.

## MARCHÉ DE NOËL Nous y sommes !

Dans quelques jours maintenant, notre ville sera prête pour accueillir son traditionnel Marché de Noël où l'authenticité se conjugue avec l'intimité pour en faire un évènement inédit sur notre territoire.

La présence d'une cinquantaine de commerçants installés dans les chalets et au sein des espaces Stanislas et Berlioz, des décors naturels, des illuminations, des animations tout au long des week-ends, un concours de crèches ...



le cocktail idéal pour faire rêver et préparer tranquillement l'arrivée des fêtes de fin d'année. Le programme ci-joint vous donne de plus amples informations. Surveillez également les réseaux sociaux et le site de la mairie car on vous réserve des surprises de dernière minute !



Bien évidemment, notre commune n'échappe pas aux **contraintes énergétiques**. Raisonnablement et dans l'intérêt des finances de la commune, les illuminations ont été repensées, en termes d'installation ou de créneaux horaires. Ainsi, toutes les guirlandes sont équipées de LED et leur nombre est limité. L'éclairage est programmé exclusivement durant les heures d'ouverture du marché, à savoir de 14h à 20h le samedi et dimanche. De même, la puissance électrique des chalets est limitée et le chauffage des bâtiments publics quasi inexistant.

### Il n'y a plus qu'à...

N'oublions jamais que le **Marché de Noël** est l'affaire de tous et que sa réussite dépend de chacun d'entre nous, que ce soit dans la qualité d'accueil des visiteurs, dans la décoration des maisons et des vitrines, dans l'implication des associations... Le marché de Noël est un beau prétexte pour inciter les visiteurs à revenir. Alors, bon Marché de Noël à tous et ensemble, faisons rayonner notre ville.

BRONNES FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE.

## TÉLÉTHON

La 2ème édition du Téléthon aura lieu les 3 et 4 décembre prochains.



De 14h00 à 20h00, retrouvez-nous au cœur du Marché de Noël, Passage des Capucins, pour relever les différents défis des montées de marches. L'objectif est de battre le record 2021 avec 202 000 marches montées et 1150 euros recueillis.

Vous l'aurez compris, le défi sportif n'est qu'une excuse pour tester votre solidarité et votre générosité pour cette noble cause et faire le parallèle avec l'autre grand défi qu'est la recherche scientifique afin d'arriver un jour à guérir toutes les maladies génétiques.

Cette année, Stéphane Brogniart, le parrain de la manifestation, nous présentera le court métrage de son aventure, « **Hohneck 4808** », un défi en solitaire réalisé en 13 jours afin de rejoindre le Mont Blanc depuis le Hohneck en empruntant le chemin le plus court : « la ligne droite ».

Ce court métrage sera suivi d'un échange avec l'aventurier et la réalisatrice du film Joy Imbert.

« Hohneck 4808 » sera diffusé le samedi 3 décembre à 20h00 Espace Berlioz, Salle du Cinéma.

Envie d'aider, envie de nous rejoindre ? Contactez Dominique Baron au 07.83.23.33.42.



## INFOS DU CCAS



### Ateliers créativité

Vous aimez tricoter, vous souhaitez apprendre ou peut-être préférez-vous la couture ou d'autres petits bricolages, dans tous les cas, n'hésitez pas, venez nous rejoindre\*.

Les ateliers sont ouverts tous les mercredis après-midi de 14 h à 17 h au Caveau (près de la mairie)



## INFOS

- Pas besoin de réserver, pas besoin de téléphoner, venez avec votre matériel ou sans, avec vos enfants ou petits-enfants, avec vos idées, vous serez les bienvenus-es.
- Si vous préférez travailler à la maison, vous pouvez tricoter des carrés de 20 cm sur 20 cm que nous assemblerons afin de confectionner des couvertures devenues bien utiles en hiver. Nous n'avons pas défini de coloris spécifiques, l'idée étant d'utiliser les restes de pelote de laine.
- Vous souhaitez vous débarrasser d'un stock de laine devenu encombrant, vous pouvez le déposer au Caveau les mercredis ou vendredis.

\*Co-voiturage possible, il suffit de m'appeler : 06.89.61.54.89 (Christiane Lambert). Si je ne réponds pas, merci de laisser votre message.

### Marches Santé du Mercredi après-midi

Ces marches sont suspendues durant les mois de novembre et décembre. Elles reprendront en début d'année 2023

### Les aînés

Comme à l'accoutumée, c'est au mois de novembre que s'organise la mise à l'honneur de nos aînés. L'an dernier, le CCAS a proposé des bons d'achat ou 1 repas qui s'est déroulé au Casino de Plombières en février. Un courrier sera envoyé à toutes les personnes âgées de 70 ans ou plus à la fin de ce mois de novembre.

*Dans le cas où vous remplissez les conditions et ne recevez pas de courrier (nouvel habitant, non inscrit sur liste électorale...), merci de bien vouloir contacter Laurence, secrétaire du CCAS, au 03.29.66.60.04.*



## DÉPART DES STATUES DU LOUVRE

En 1933, le Louvre prête à la commune de Plombières dix-huit sculptures. C'était un prêt exceptionnel sollicité par l'architecte Robert Danis qui voulait apporter une touche artistique aux Thermes après leur rénovation.

Initialement présentées dans les bâtiments thermaux, les œuvres se retrouvent au fil du temps disséminées dans la ville :

- 4 médaillons et un buste prennent place dans la mairie ;
- 2 statues (muses Calliope et Thalie) ornent de la plus belle des façons le grand hall des Thermes Napoléon aux côtés de Napoléon III qui, lui, appartient au CNAP – Centre national des Arts plastiques ;
- Un soldat romain reste en extérieur sur la place du Bain Romain tout comme la statue de la Castalie (déjà repartie en 1997) ;
- Le reste des statues prend place dans les différents bâtiments de Calodaé, centre de bien-être aujourd'hui fermé

Ce type de prêt ne peut exister que dans des bâtiments publics. **Or, en 2003, les thermes tombent aux mains d'une société privée.** Le Louvre décide de maintenir le dépôt à Plombières tout en le surveillant de près. Mais, lors du dernier contrôle effectué sur place, c'est avec effroi que le conservateur responsable des œuvres découvre l'état de dégradation de Calodaé et les travaux des Thermes Napoléon. Le dépôt n'est plus possible dans ces conditions. Cet été, le vol d'un buste, heureusement retrouvé quelques jours plus tard, accélère la décision de la direction du musée parisien : les œuvres doivent quitter Plombières rapidement.



*A l'annonce de cette nouvelle, la municipalité tente l'impossible pour qu'au moins quelques statues restent, les plus emblématiques : Napoléon III et les deux muses des Thermes Napoléon. Tous les leviers sont activés tant au niveau de la Préfecture, des parlementaires, du cabinet de la Première Ministre. Même l'historien David Chanteranne, dont la famille est bien connue ici, tente le tout pour le tout.*



### Mais rien n'y fait...

Pour garantir leur conservation, les œuvres vont rejoindre les réserves du musée du Louvre pour une inspection technique et, si besoin, une restauration. A la demande du Louvre qui sait que le sujet est sensible et souhaite que ses équipes travaillent dans le calme, leur départ vers Liévin s'effectue en toute discrétion. En effet, les manipulations sont délicates dans les rues étroites de la cité.

Pourra-t-on les récupérer ? La porte n'est pas fermée, sauf pour les originaux qui ont une valeur inestimable. Le Louvre est prêt à faire revenir des œuvres dans la station thermale dans des bâtiments publics et sécurisés. Ce pourrait être le cas à l'espace Berlioz rénové, au Musée et, pourquoi pas, aux Thermes si la propriété des locaux redevenait publique.



# PLOMBIÈRES AU COEUR

Bonjour à toutes, à tous.

Avoir voulu reprendre le dialogue avec Monsieur Bernard BENSARD en 2020, n'était pas forcément une bonne idée, car nous avons perdu au final deux années, et ceci malgré nos alertes.

Cela fait maintenant quasiment 8 ans que les négociations durent avec cet homme, sans aucun résultat.

Les problèmes qu'il génère dans notre ville sont récurrents et similaires à ses problèmes nationaux, et, ont fini par entraîner la détérioration de notre patrimoine et la fermeture de Calodaé et des Thermes.

Rappelons-nous que « CALODAÉ », élément vecteur de notre endettement, pour lequel aujourd'hui Madame le Maire a pris un arrêté de mise en péril, est arrivé à bout de souffle, et, risque de ne pas rouvrir avant plusieurs années.

Cependant, il semblerait que la situation des thermes de Plombières Les Bains et de son PDG, attirent l'attention en haut lieu et nous nous en réjouissons.

Merci à Madame le Maire et surtout à notre député Christophe NAEGELEN de défendre avec ferveur, depuis son élection en 2017, notre patrimoine, nos Thermes.

Mais, il faut savoir rendre à César ce qui appartient à César, car cette action enclenchée sous l'impulsion d'Albert HENRY, de Stéphane BALANDIER et de Catherine BAZIN, sous l'ancien mandat, redémarre à nouveau et c'est une bonne chose.

Il ne faudra rien lâcher face à cet individu, même pas le moindre centime !

L'équipe Plombières au Cœur



## PLOMBINETTE

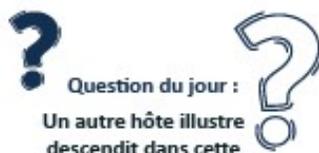
### Réponse à la question du Bulletin d'Informations n°21 :

Il s'agit de l'hostellerie du Saumon appelée aussi Des Saumons ou encore aux Deux Saumons située au n°4 de la place du Bain Romain. Le document le plus ancien la mentionnant remonte à 1573. Il s'agissait d'une procédure instruite contre plusieurs individus n'ayant pas respecté la réglementation des bains.

Parmi les témoins entendus figure l'hôte du Saumon. Ce nom aurait été donné suite à la venue de personnages ayant appartenu à l'illustre Maison de Salm, clients de la station, qui en auraient fait leur résidence. Les armes de Salm portaient deux saumons adossés.

Vers 1750, Sébastien Grillot (apothicaire et chirurgien), époux de Anne-Marie Laurent, est le propriétaire de cette maison. Il la fait rebâtir telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui. Située à proximité du Grand Bain (Bain Romain actuel), fréquentée par une riche clientèle, elle deviendra, avec de beaux appartements, l'hostellerie la plus en renom de la station. C'est ainsi que le duc Stanislas y logea en 1761 et 1762 lors des visites qu'il fit à ses petites-filles, Mesdames Adélaïde et Victoire, filles du roi Louis XV, séjournant alors à Plombières.

Photographie du n°4 de la place du Bain Romain (crédit photo N. Nappée)



**Question du jour :**  
Un autre hôte illustre descendit dans cette demeure. Un passage porte son nom, de qui s'agit-il ?



Aquarelle d'Amé Jacquot Inv351 Musée Louis Français

Directrice de la publication : Lydie Barbeux  
Conception : Mélite ANTOINE Graphiste  
Rédaction : Les élus et les agents de la commune  
Crédit photos : Office du Tourisme, Delphine Boneochi, Francis Meslet et les élus  
Magazine imprimé et distribué par nos soins gratuitement  
Prochaine parution vers le 12 Janvier 2023

☎ 03.29.66.00.24

🌐 [www.plombieres-les-bains.fr](http://www.plombieres-les-bains.fr)

📍 @villedeplombiereslesbains